



**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**

**CESSEZ-LE-FEU DÉFINITIF !
POUR LA PAIX MAINTENANT !**

Les bombardements doivent être stoppés de manière définitive. Le blocus de Gaza doit être levé.

Répondre au massacre de civils israéliens par le massacre de populations palestiniennes ne peut qu'entraîner une spirale infernale dont seront victimes d'abord et avant tout les travailleurs et leurs familles.

La Confédération et l'UD FO 33 réaffirment toute leur solidarité à l'égard des populations civiles, de la classe ouvrière israélienne et palestinienne et à leurs syndicats.

FO rappelle son rejet de toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et de toute idéologie de rejet de l'autre.

Pour l'UD FO 33, les revendications du communiqué intersyndical de la Gironde CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, UEB, USL du 16 novembre restent totalement d'actualité.

A savoir :

- Cessez-le-feu immédiat avec l'arrêt des bombardements et des frappes contre les populations civiles
- Levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite
- Arrêt du déplacement forcé des populations
- Protection du peuple palestinien dans le bande de Gaza et en Cisjordanie
- Libération de tous les otages

FO s'est construite dans une tradition de solidarité internationale contre la guerre. Aussi plus que jamais, les paroles prononcées par Léon Jouhaux en son temps « l'union des travailleurs fera la paix du monde » doivent devenir réalité.

Informée des rassemblements « pour le cessez-le-feu » qui auront lieu samedi 2 décembre à Bordeaux au Parvis des droits de l'Homme à 15 h et à Arcachon à 11 h au monument aux morts aux inscriptions pacifistes « PAX, LABOR », « Pour le droit, pour la paix », l'UD FO 33 soutient tous ses militants qui y seront présents.

Dernière minute : La mairie d'Arcachon avait interdit le rassemblement par arrêté. L'arrêté municipal a été suspendu lors d'un référé suspension liberté au TA de Bordeaux ce vendredi 1^{er} décembre à 19 h. FO se félicite de cette décision conforme au respect des droits démocratiques dont le droit de manifester.

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

Bordeaux, le 1^{er} décembre 2023